



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Pour tuer, il faut des armes ! La SEPANSO ne demande que le respect de la loi !

Communiqué - 13 mars 2021

En allant aujourd'hui à Mont de Marsan pour participer à la manifestation autorisée « *Défendons nos libertés* », le président de la SEPANSO Landes a pu constater que la banderole installée par les « JA40 » sur le rond-point de Bégaar sur la RD 824 et présentée dans l'article de Sud-Ouest « *Landes : des agriculteurs en colère contre la gestion de l'eau se mobilisent* » le 12 mars avait disparu. Une inscription beaucoup plus neutre l'avait remplacée.

Il faut dire que l'accusation « *La SEPANSO tue l'agriculture* » risquait fort de valoir des poursuites à ces jeunes agriculteurs. Est-ce que l'État, fort critiqué pour avoir mis en place, une cellule Demeter pour protéger les agriculteurs, a estimé de son devoir de protéger la SEPANSO, reconnue d'utilité publique ?

La SEPANSO tient à rappeler que normalement la gestion de l'eau, bien public, supposait un dialogue de toutes les parties intéressées. Cela n'a pas été le cas, lorsque le vice-président s'est présenté à la préfecture le jour de la première réunion l'accès à la salle de réunion lui a été interdit. Seuls ont pu échanger des représentants de la Chambre d'agriculture, du Conseil départemental et des fonctionnaires de la Préfecture. Malheureusement ces personnes ont fait une erreur d'appréciation en se contentant de s'intéresser aux quantités d'eau prélevables et en ne s'intéressant pas suffisamment aux impacts directs (des débits tellement réduits qu'il faut à maintes reprises prendre des arrêtés pour suspendre les prélèvements) et aux impact indirects (pollutions chimiques des nappes qui servent à produire de l'eau potable pour le Bas Adour et l'est de Mont de Marsan). Les représentants de la SEPANSO l'ont dit et répété à maintes reprises dans toutes les instances de concertation : SAGE, CODERST...

Lassées, les associations (FNE-MP, FNE65, AdT32 et SEPANSO40) ont adressé un recours au Tribunal administratif de Pau. La procédure un peu longue leur a en grande partie donné satisfaction le 2 février :

Jugement 1800788 : « *Sous réserve des actions contentieuses engagées à la date du présent jugement à l'encontre des actes pris sur leur fondement, l'arrêté préfectoral du 25 août 2017 autorisant le syndicat mixte Irrigadour à procéder à des prélèvements d'eau à usage agricole sur le périmètre du bassin de l'Adour, et la décision de rejet du recours gracieux du 18 janvier 2018 sont annulés à compter du 31 mai 2022. Jusqu'à cette date, les prélèvements autorisés seront plafonnés selon les modalités précisées au point 15. »*

« *15. Eu égard aux volumes effectivement consommés par les irrigants rapportés à ceux autorisés, il y a lieu de plafonner les prélèvements jusqu'au 31 mai 2022 à hauteur de la moyenne des prélèvements annuels opérés lors des dix campagnes antérieures sur les points de prélèvements existants ou, en l'absence d'antériorité de dix ans, depuis la mise en service régulière du point de prélèvement concerné. Il ne résulte pas de l'instruction que la diminution des prélèvements qui en résulte serait susceptible de porter atteinte à la viabilité économique des exploitations des irrigants. »*

.../...

Que certains agriculteurs s'énervent, s'expriment ... c'est leur droit. Mais lorsqu'on lit la déclaration de « *Pierre Hadrien* », reproduite par Sud-Ouest, la SEPANSO ne peut pas rester sans réagir. Il faut sans doute rappeler à ce membre du conseil municipal de Haut-Mauco que lorsque les élus de cette commune avaient engagé le Plan d'Occupation des Sols, la création d'une retenue d'eau avait été envisagée ; après une réunion avec Mme Méric (Préfecture), la Chambre d'agriculture (FDSEA) avait refusé ce projet qui aurait pourtant bénéficié de subventions conséquentes.

Il est vrai que la SEPANSO a toujours marqué son opposition aux constructions de barrages dans les vallées pour créer des retenues d'eau. Pourquoi ? Pour préserver les richesses de notre patrimoine naturelles ! Nous rappelons que les retenues existantes ont gravement porté atteinte à la biodiversité en sud-Adour : écrevisses à pattes blanches, desman, tritons... (ainsi qu'à la flore remarquable de ces thalwegs). Nous avons toujours fait observer que les drainages (subventionnés par le Conseil général) auraient dû s'accompagner d'études sur la possibilité de créer de petites retenues aux fins d'irrigation. C'est ce qu'une minorité d'agriculteurs a fait., mais la majorité d'entre eux ne voulait pas céder un pouce de terrain ! Des NIMBY campagnards : ce projet ailleurs, mais pas chez moi ! Actuellement on rebat les cartes : de nouvelles parties vont se jouer avec les « projets de territoires » qui suppose que toutes les parties prenantes soient autour de la table. Cf projet de territoire du Midour adopté.

Mais la question de la qualité des eaux, c'est-à-dire de la santé et de l'environnement, est plus que jamais à l'ordre du jour. En 2019, les agriculteurs landais ont acheté 3 814 424 kg de pesticides (dont métolachlore, glyphosate, dimethenamide, mancozebe...), soit 51 substances actives ; la surface agricole utile étant de 211 020 ha, cela signifie une application moyenne de 1,81 Kg/ha. La SEPANSO observe que certains autres produits inquiétants sont utilisés chez nous : dicamba, folpel...

Fort heureusement certains agriculteurs remettent en question le modèle agricole qui a prévalu tant d'années. La demande de produits « bio » ne cesse de croître. Même si tout le monde ne s'intéresse pas à l'environnement, l'immense majorité veut prendre soin de sa santé. De nouvelles conduites de cultures sont utilisées pour consommer moins d'eau : semis directs dans la couverture végétale précédente, l'irrigation au goutte-à-goutte, le paillage, le l'agroforesterie qui permet de limiter l'évapotranspiration, les cultures abritées par des haies qui fournissent un abri du vent et un habitat pour des ennemis des ravageurs des cultures... Et bien entendu choisir des cultures moins gourmandes en eau ! Gardons en mémoire le précepte de Francis Bacon : « *On ne commande à la nature qu'en lui obéissant* »

Alors, halte à l'écolobashing !

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>